

ACADÉMIE DE TOULOUSE

COLLÈGE VOLTAIRE

1 rue Alfred Kastler - 65000 Tarbes

PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Lundi 16 février 2026

Année scolaire : 2025-2026

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 05/02/26

Présidence de : Jean-François MOMBET

Quorum : 13

Nombre des présents : 16

Nombre d'absents excusés : 4

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	Numéro d'acte	Pièces jointes	
			désignation	Annexe N°
Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 25 novembre 2025	Vote	39		
Préparation de rentrée 2026	Info			1
Adhésion consortium Erasmus + PAASTEL	Info			2
Projet local d'évaluation	Vote	38		3
Contrats et conventions	Vote	37 36	Mairie de Tarbes (Pari) Mairie de Tarbes (jumelage)	
DBM	Info			4
Questions diverses.				

Le Président, Jean-François MOMBET

La Secrétaire de séance, Amandine ARMENGAUD

RUBRIQUE I : Ouverture de séance

16 membres présents, quorum atteint, séance ouverte à 17h33.

1 . **Secrétariat de séance** : le secrétariat est assuré par **Madame Armengaud** parent d'élèves.

2 . **Remarques sur le procès-verbal du conseil d'administration du 25 novembre 2025** :

VOTE : nombre votants :..... pour :15..... contre : ...0....abstention :.1

RUBRIQUE II - Organisation pédagogique

Préparation de rentrée 2026 : effectifs, structure et projet de répartition Dotation Globale Horaire (DGH) (annexe 1)

Afin de préparer la rentrée 2026, monsieur Mombet, président du Conseil d'administration, présente le projet de répartition de la DGH. Ce projet ne sera pas soumis au vote de ce CA. En effet plusieurs points sont encore à travailler :

- Ajustement de l'utilisation de la dotation complémentaire en 6^{ème} et 5^{ème} pour le soutien en groupe aux élèves « à besoins » et « fragiles ».
- Ajustement des groupes d'accompagnement personnalisé par discipline et par niveau ;

La répartition présentée aujourd'hui sera remontée à la DSDEN puis sera affinée au fil des mois et sera présentée pour vote au CA de la fin d'année scolaire.

Sur la base des prévisions d'effectifs de la DSDEN qui servent à établir la structure (nombre de divisions) et le calcul de la DGH, le chef d'établissement établit la première version de la répartition de la DGH. Cette répartition a fait l'objet d'une présentation au conseil pédagogique le 9 février 2026.

Le premier tableau de l'annexe 1 montre la répartition des effectifs par niveau et par enseignement facultatif. Les chiffres annoncés pour les 6^{èmes} correspondent à ceux de la carte scolaire et sera à ajuster au moment des inscriptions en fin d'année scolaire. Pour les futurs 5^{ème} et 4^{ème}, il s'agit d'une estimation sur la montée des effectifs existants. Il reste une incertitude pour les 4^{èmes} actuels qui montent en 3^{ème} avec des départs à prévoir en 3^{ème} prépa métier.

La donnée la plus importante à retenir est celle des divisions, car la répartition de la DGH est basée sur le nombre de divisions. Il est prévu 19 divisions l'an prochain. Ce qui conditionne l'attribution des moyens d'enseignement.

Le deuxième tableau de l'annexe 1 montre la répartition de la marge (82h) par discipline et par niveau. 3h00 de marge pour chacune des 19 divisions. Les 17h00 correspondent à la dotation supplémentaire pour la création des groupes de besoin en français et mathématiques en 6^{ème} et 5^{ème}. 8h00 (4h00x2) correspondent à l'enseignement de l'anglais en Section Internationale britannique en 6^{ème} et 5^{ème}.

Le 3^{ème} tableau de l'annexe 1 détaille la répartition par discipline en fonction des besoins et des apports. 2h00 sont fléchées sur l'enseignement de l'occitan et ne pourront être utilisées que pour cette discipline.

Des échanges ont lieu sur l'ouverture d'un poste d'anglais sur le BMP 18. Cette hypothèse a été envisagée avec l'inspectrice d'anglais pour la rentrée 2028 et sur un poste à profil afin de pouvoir enseigner sur en Section Internationale. En effet il est assez risqué à terme que la SI repose sur une seule personne. Pour la rentrée 2026, il serait aussi peu opportun d'ouvrir ce poste. En effet, dans la perspective de la rentrée 2027, si 17 divisions, il n'y aura pas un besoin de 18 d'heures sur l'établissement pour le personnel affecté.

Les échéances sont courtes pour étudier la proposition de répartition. Il s'agit d'une proposition qui pourra évoluer au cours des prochaines semaines.

Adhésion au consortium Erasmus + PAASTEL (annexe 2)

Le principal informe le conseil d'administration de l'adhésion de l'établissement au consortium Erasmus + PAASTEL en janvier 2026. Cette adhésion a été proposée par la DAREIC : Direction de région académique aux relations européennes, internationales et à la coopération Région Académique Occitanie.

Un établissement peut adhérer au maximum à deux consortiums.

Il s'agit d'un consortium de niveau académique pour établissements accueillant une SI.

Objectifs : formation par des natifs de personnels à l'étranger (exemples Dublin au Galway).

Groupes d'une dizaine de stagiaires sur une semaine en période de vacances scolaires.

Créer un réseau de professionnels.

Il n'y a aucun engagement, uniquement des opportunités.

Adhésion sollicitée le 19/12/2025 pour le collège Voltaire. Création d'un OID sur la plateforme Erasmus faite également le 19/12/25.

Possibilité d'adhérer pour un établissement à deux consortiums différents. Sera étudiée prochainement la possible candidature au consortium Erasmus + du CD65 en 2027.

Plan local d'évaluation (annexe 3)

Le principal adjoint présente le plan local d'évaluation voté le 6 novembre 2025 puis amendé lors du conseil pédagogique du 16 décembre 2025 suite à la publication en décembre 2025 du Mémento du DNB. Le plan local d'évaluation a été ensuite présenté dans sa version définitive au conseil pédagogique du 12 janvier 2026.

VOTE : nombre votants : pour :16..... contre : ...0....abstention : :0

RUBRIQUE III - Budgétaire et financière

Contrats et conventions

Monsieur le secrétaire général présente la convention de partenariat et d'utilisation de locaux avec la mairie de TARBES ayant pour objet de définir le financement et les conditions d'accueil de la comédie musicale "A en perdre la tête » organisée par le collège au théâtre du Pari du lundi 15 au mercredi 17 juin 2026, pour un montant total de 1000.00€ TTC.

VOTE : nombre votants : pour :16..... contre : ...0....abstention : ...0.....

Le principal présente la convention de partenariat avec la mairie de TARBES ayant pour objet de définir l'accueil d'élèves espagnols les 19 et 20 février 2026 dans le cadre du jumelage entre TARBES et HUESCA. Le courrier de demande est parvenu au collège Voltaire le 11 février 2026, ce qui constitue un délai un peu court pour nous organiser notamment pour le vote de la convention au conseil d'administration. Par chance ce CA était programmé entre-temps.

VOTE : nombre votants : pour :16..... contre : ...0....abstention : ...0.....

Décision budgétaire modificative (annexe 4)

Monsieur le secrétaire général présente la DBM pour information

RUBRIQUE IV - Informations

Sans objet

RUBRIQUE VI - Questions diverses

Pas de questions diverses.

Séance levée à 18h33

Annexe 1

**Projet V1
Présentation au CP du 9 février 2026**

	6ème	5ème	4ème	3ème	Totaux
Constat au 26/01/26	98	132	114	129	473
ULIS	10	5	3	2	20
SI	21				21
Total	129	137	117	131	514
au 26/01/26					
Prévision CE RS 2026	110	98	132	110	450
ULIS RS 2026	6	10	5	3	24
SI RS 2026	28	21			49
Total RS 2026	144	129	137	113	523
Prévision DSDEN	143	130	136	118	527
au 17/12/25					
Nbre de div	5	5	5	4	19
Nbre d'élèves/div	28,60	26,00	27,20	29,50	27,74
Occitanistes		5	7		12
Latinistes		15	10	16	41
LCE anglais		20	21	16	57
LCE espagnol		15	13	14	42

DGH	HP	HSA	IMP	Total
622,50	579	43,5	6,25	628,75
628,00	588,00	40,00	7,25	635,25

25/06/2025
03/02/2026

Projet de répartition de la marge d'autonomie en fonction des besoins des élèves RS 2026

	6ème (5)		5ème (5)		4ème (5)		3ème (4)		
	par division	par niveau	par division	par niveau	par division	par niveau	par division	par niveau	
Français		4,5		4,5	1	5	0,5	3	17
Maths		4,5		3,5	1	5	0,5	3	16
HG							1	4	4
Anglais							0,5	2	2
Espagnol			0,5	2,5					2,5
Physique-Chimie			0,5	2,5	0,5	2,5			5
SVT					0,5	2,5	0,5	2	4,5
Technologie									0
Latin				1		2		2	5
Occ				0					0
LCE anglais				1		2		2	5
LCE espagnol				1		2		2	5
Soutien français 6ème		2							2
Sous Total		11		16		21		20	68
Marge théorique		24		23		15		12	
SI		4		4					8
Chorale									1
Comédie musicale									1
Soutien maths									
Total									78
Différence									4
Marge totale									82

Div	19
Marge par div	3
Sous total	57
Dot compl 6ème 5ème	17
Sous total	74
Dot compl SI	8
Total	82

	6ème		5ème		4ème		3ème		S Total	SI	Marge AP	Marge autre	Total	Heures sta.	Besoins	Apports	CSR	HSA
	par division	par niveau	par division	par niveau	par division	par niveau	par division	par niveau										
Anglais	4	20	3	15	3	15	3	12	62	8	2	5	77		77	54	18	5
Arts Plastiques	1	5	1	5	1	5	1	4	19				19		19	18		1
Education Musicale	1	5	1	5	1	5	1	4	19			1	20		20	15		5
EPS	4	20	3	15	3	15	3	12	62				62	9	71	60	9	2
Espagnol	0	0	2,5	12,5	2,5	12,5	2,5	10	35		2,5	5	42,5		42,5	36	5	1,5
Français	4,5	22,5	4,5	22,5	4,5	22,5	4	16	83,5		17	8	108,5		108,5	90	11,5	7
HG	3	15	3	15	3	15	3,5	14	59		4		63		63	54	6	3
Mathématiques	4,5	22,5	3,5	17,5	3,5	17,5	3,5	14	71,5		16	0	87,5		87,5	69	11,5	7
Physique-chimie	1,5	7,5	1,5	7,5	1,5	7,5	1,5	6	28,5		5		33,5	2	35,5	33		2,5
SVT	1,5	7,5	1,5	7,5	1,5	7,5	1,5	6	28,5		4,5		33	2	35	34		1
Technologie	0	0	1,5	7,5	1,5	7,5	1,5	6	21		0		21		21	18		3
ULIS									42				42		42	42		0
Occ									2				2		2		2	0
Total									533		51		611	13	624	523	63	38

**FORMULAIRE D'ADHÉSION PLURIANNUEL
POUR LES PROJETS EN CONSORTIA KA120 ET/OU KA130
VALIDITE DE 2025 A 2027**

Numéro de projets accrédités (KA120 et/ou KA130) : 2023-1-FR01-KA120-SCH-000191185

Je soussigné(e), MOMBET Jean François, principal
représentant,

Nom légal complet de l'organisme partenaire : Collège Voltaire

Adresse officielle complète : 1 rue Alfred Kastler 65016 Tarbes

N° OID : E10414792

N° d'enregistrement légal : 19650050800011

convient par la présente de devenir bénéficiaire :

Nom légal complet de l'organisme coordinateur : Rectorat de l'académie de Toulouse

Adresse officielle complète : 75 rue Saint Roch 31400 Toulouse

N° OID : E10030253

N° d'enregistrement légal : 173104308

Représenté par [BENMILOUD Karim, recteur de l'académie de Toulouse]
(ci-après dénommé "le coordinateur").

Le coordinateur :

- à soumettre et à signer en son nom et pour son compte la candidature du projet à un financement dans le cadre du programme Erasmus+/ESC à FR01 - Agence Erasmus+ France / Education et Formation en France ;
- dans le cas où le projet est subventionné par l'Agence nationale, à signer en son nom et pour son compte la convention de subvention citée ci-dessus et pour l'ensemble des futurs projets de financement déposés et ses éventuels avenants ultérieurs avec l'Agence nationale jusqu'en 2027 ;
- en cas de signature de la convention de subvention, à soumettre et à signer en son nom et pour son compte tout avenant à la convention, conformément à l'article 39.

En signant ce formulaire d'adhésion, le bénéficiaire accepte la subvention et s'engage à la mettre en œuvre conformément à la convention, avec toutes les obligations et modalités qu'elle prévoit à compter de la date de signature du formulaire d'adhésion.

Ce mandat fera partie intégrante des conventions de subvention au cas où les projets seraient sélectionnés pour un financement et **reste valable sur tout le programme 2025-2027.**

Il est donc reconduit tacitement pour les projets à venir intervenant dans le cadre du programme Erasmus+ 2021-2027 pour le projet référencé en début du présent document.

Le coordinateur s'engage à informer l'Agence nationale de la « sortie » de partenaires de consortium bénéficiant d'un mandat pluriannuel.

SIGNATURES : [Les signatures scannées, électroniques ou numériques sont acceptées]

Organisme partenaire	Organisme coordinateur
MOMBET Jean François, principal [Signature] Fait à [Lieu], [Date]	Karim BENMILOUD, recteur de l'académie de Toulouse [Signature] Fait à [Lieu], [Date]



PROJET LOCAL D'ÉVALUATION EN TROISIÈME

Ce projet local d'évaluation vise à conforter l'égalité de traitement des élèves.

Les élèves sont tenus de réaliser toutes les évaluations proposées par un enseignant. En cas d'absence, une évaluation de rattrapage sera demandée à l'élève.

1 - Rattrapage du contrôle le jour du retour de l'élève ou dans les jours qui suivent.

2 - Si le rattrapage n'a pu avoir lieu dans la semaine qui suit, l'élève devra rattraper son évaluation en dehors des temps de cours (heures de trou dans son emploi du temps ou en fin de journée de 16h à 17h).

3 - Au cours du troisième trimestre, lorsqu'un enseignant estime que la moyenne annuelle de l'élève n'est pas représentative pour sa discipline, l'élève est convoqué officiellement à une évaluation. La note de cette évaluation, quelle que soit la note obtenue, remplace la moyenne annuelle. Seule cette évaluation peut être sanctionnée par un 0/20 si l'élève ne se présente pas et n'a pas de justificatif d'absence valable.

4 - Cas particulier en EPS :

- Inaptitude à une évaluation : selon le cas une évaluation adaptée ou une évaluation de rattrapage à la fin de l'inaptitude sera proposée (cf. certificat médical de l'Académie de Toulouse donné en main propre aux élèves en début d'année et téléchargeable sur l'ENT)

Annexe 4

Académie :
TOULOUSE

Exercice : 2025

MINISTÈRE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Département :
HAUTES-PYRÉNÉES

Etablissement : 06500508
COLLEGE VOLTAIRE
Rue ALFRED KASTLER
1611
65016 TARBES CEDEX

Téléphone : 0531743140

DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° DBM2500007

Présentée pour information au Conseil d'administration

Cette décision est exécutoire à compter du :
16/02/2026

Morabet Jean-Francois , chef d'établissement

Decision budgétaire modificative pour information
n° DBM2500007

	SECTION DE FONCTIONNEMENT				RECETTES			
	DEPENSES							
	Rappel des crédits ouverts (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des crédits ouverts	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Rappel des recettes admises (Budget initial + DBM exécutoires)	Modification présentées	Total des prévisions de recettes	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	92 920.59	2 242.46	95 163.05		90 920.59	2 242.46	93 163.05	
VIE DE LEVEE	131 878.43	- 2 904.92	128 973.51		131 878.43	- 2 904.92	128 973.51	
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	110 757.99	0.00	110 757.99		89 011.25	0.00	89 011.25	
Total SERVICES GENERAUX (1)	335 557.01	- 662.46	334 894.55		311 810.27	- 662.46	311 147.81	
RESTAURATION ET HEBERGEMENT	224 502.66	- 3 391.35	221 111.31		226 422.66	- 3 391.35	223 031.31	
Total SERVICES SPECIAUX (2)	224 502.66	- 3 391.35	221 111.31		226 422.66	- 3 391.35	223 031.31	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	560 059.67	- 4 053.81	556 005.86		538 232.93	- 4 053.81	534 179.12	

Résultat prévisionnel	- 21 826.74	0.00
CAF ou IAF	- 17 080.00	0.00

SECTION OPERATIONS EN CAPITAL

OPERATIONS EN CAPITAL	1 920.00	0.00
		1 920.00
		0.00
Total dépenses et recettes inscrites au budget	561 979.67	- 4 053.81
	538 232.93	534 179.12

DBM n° DBM2500007		Exécutoire au 16/02/2026		Opération n° 0525000012		Type opération : 21 - Ressources sous cond d'emplois					
N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Repetitions	Ouvertures de crédits Modifications	Totaux	Repetitions	Modifications	Totaux
1	SRH	NOURR	2CD65DPB	744380	RESTAURATION ET HEBERGEMENT CREDIT NOURRITURE AIDE CD65 DP BOURSIERS DU 65 AUTRES SUBVENTIONS-DEPARTEMENT				6 044.00	- 6 044.00	0.00
2	VE	REM	16AED	741150	VIE DE L'ELEVE REMUNERATION AED Assistants d'éducation (rémunération et charges) SUBV. MEN - PROGRAMME 230 VIE DE L'ELEVE - ASSIST. EDUCATIVE				120 352.00	- 3 748.92	116 603.08
3	AP	VOYAGES	0FSELONG	746800	ACTIVITES PEDAGOGIQUES VOYAGES SCOLAIRES Part FSE voyage LONDRES AUTRES DONS ET LEGS				2 600.00	805.16	3 405.16
4	AP	VOYAGES	0FSEPROV	746800	ACTIVITES PEDAGOGIQUES VOYAGES SCOLAIRES Part FSE voyage PROVENCE AUTRES DONS ET LEGS				2 900.00	1 437.30	4 337.30
5	SRH	REPAS	2CDINFLA	744380	RESTAURATION ET HEBERGEMENT REPAS ELEVES ET COMMENSAUX SUBVENTION CD65 INFLATION DENREES AUTRES SUBVENTIONS-DEPARTEMENT				8 224.26	2 652.65	10 876.91
6	VE	AIDES	2ADPI	744320	VIE DE L'ELEVE AIDES DEPARTEMENTALES Aide CD65 élèves boursiers DP des HP BOURSES ET AIDES - DEPARTEMENT				5 200.00	844.00	6 044.00
7	SRH	NOURR	2CD65DPB		RESTAURATION ET HEBERGEMENT CREDIT NOURRITURE AIDE CD65 DP BOURSIERS DU 65		6 044.00	0.00			
8	VE	REM	16AED		VIE DE L'ELEVE REMUNERATION AED Assistants d'éducation (rémunération et charges)				120 352.00	- 3 748.92	116 603.08
9	AP	VOYAGES	0FSELONG		ACTIVITES PEDAGOGIQUES VOYAGES SCOLAIRES Part FSE voyage LONDRES				2 600.00	805.16	3 405.16
10	AP	VOYAGES			ACTIVITES PEDAGOGIQUES VOYAGES SCOLAIRES						

DBMI n°DBM2500007 Exécutoire au 16/02/2026

Opération n° OP25000012

Ref :

Type opération : 21 - Ressources sous cond d'emplois

N° Ligne	Service	Domaine	Activité	Compte	Libellé	Rappels		Ouvertures de crédits		Rappels		Prévisions de recettes		Total
								Modifications	Modifications	Modifications	Modifications	Total	Total	
11	SRIH	REPAS	0FSEPROV		Part FSE voyage PROVENCE RESTAURATION ET HEBERGEMENT REPAS ELEVES ET COMMENSAUX SUBVENTION CD65 INFLATION DENREES	2 900.00	0.00	1 437.30	0.00	4 337.30				4 337.30
12	VE	AIDES	2CDINFLA		VIE DE L'ELEVE AIDES DEPARTEMENTALES Aide CD65 élèves boursiers DP des IIP	5 200.00	0.00	0.00	2 652.65	2 652.65				6 041.00